

riens sont restés verts. Mais, dans une forte moisson, il vaut mieux, au début, devancer cette période de la végétation que la dépasser, et il n'y a nul inconvénient à mettre les moissonneurs dans un champ lorsque la tige conserve encore une teinte verdâtre et que le grain s'écrase entre les doigts : le grain *s'achèvera* en javelle et y complètera sa maturation plus lentement et plus avantageusement que sur pied, où un coup de chaleur, surtout dans les terres légères, peut lui faire un tort considérable.

La faucille,

Malgré la lenteur de son action, est tous les ans employée par plusieurs centaines de mille de moissonneurs ; car, indépendamment de ce qu'elle peut être maniée par les femmes et les jeunes garçons, elle est préférée à la faux pour couper les céréales dont la paille, comme celle du seigle, est destinée à des ouvrages d'art, fabrication de chapeaux, empaillage de chaises, couvertures de meules, des ruches, des bâtiments ruraux, etc. Chaque poignée, coupée à la faucille, est rangée sur la javelle, où en quelque sorte un épi ne dépasse pas l'autre. Enfin la faucille ne *jonche* pas le grain comme la faux ; aussi les moissonneurs à la faucille sont-ils surtout chargés de couper les seigles et les orges et une bonne partie des blés, surtout les blés mêlés, couchés et versés où le faucheur ne se tirerait pas d'affaire comme le faucilleur.

La faux

Est plus expéditive que la faucille, et, maniée par d'habiles ouvriers, fait quatre à cinq fois plus de travail.

Le faucheur *pique* le grain, d'où le nom de *piqueur* qu'on lui donne en Picardie, ou bien le *jette*. Pour piquer le grain, il se met à la droite du champ, et, à chaque pas, un coup de faux qui prend une bande large conduit le grain coupé et va l'appuyer sur celui qui reste debout. La *releveuse*, qui suit le faucheur, ramasse ce grain par brassées à l'aide d'une faucille, et le dépose à sa droite, où elle forme ainsi à la place du grain coupé son rang de javelles.

Pour *jeter* le grain, le moissonneur se met à gauche du champ : il travaille sans *releveuse*, et, au lieu d'appuyer les tiges qu'il vient de couper, il les conduit sous les doigts de sa faux jusqu'à sa gauche, où il forme un ondin sur lequel les épis, lorsque le travail est bien fait, sont rangés en dehors et les pieds tournés vers le champ. Le grain jeté est plus battu que celui qui a été piqué, et, dans tous les cas où il est possible de le faire, un fermier doit tenir la main à ce que ses grains soient fauchés en piquant.

La faux, partout où les ouvriers ruraux sont rompus à son usage, fait un travail rapide et parfait dans les blés, les seigles, les avoïnes, et même les fortes orges, pourvu que ces grains soient droits ou couchés tout d'un côté. Lorsqu'ils sont *chablés*, ce qui est le propre des grains miséablement venus, dont les tiges grêles, claires, sans consistance, sont enchevêtrées et mêlées et attestent une agriculture ignorante et besogneuse, c'est la faucille qui moissonne avec le moins de perte. Six bons faucheurs avec leurs *releveuses* peuvent faire en trois semaines, une moisson de 100 arpents de tous grains, le rendement étant de 25 à 30 minots l'un dans l'autre.

JAVELLES.

Lorsque le grain est coupé on le laisse en javelles pendant quelques jours ; il y prend de la qualité. Si le temps est incertain, il est bon, après deux ou trois jours de javelage, de mettre le grain en moyettes. On fait les moyettes, vilottes, meulettes, meulons, en plaçant une javelle debout ; pendant qu'un ouvrier tient cette javelle, qu'il comprime avec ses deux mains au-dessous des épis, les autres ouvriers rapportent à l'entour de nouvelles javelles, en quantité équivalente à 6 ou 7 gerbes de chacune 15 à 16 lbs. Ils forment ainsi un cône à base très-large, et le lient vers les deux tiers de sa hauteur avec un lien de paille pour que le vent ne le dérange pas. Puis, avec une gerbe liée très-près du pied, on coiffe la moyette de la même manière que l'on couvre une ruche avec une chemise de paille. Le grain peut rester ainsi à compléter sa maturité quinze jours ou trois semaines avant d'être rentré. Mais les moyettes ont un inconvénient, c'est de nécessiter une double main-d'œuvre ; car, après avoir payé pour faire ces moyettes, il faut encore, bien entendu, payer pour lier les gerbes. Un autre inconvénient de cette double main-d'œuvre, c'est de joncher des épis lorsqu'on fait les moyettes et d'en joncher encore lorsqu'on les défait.

On fait aussi les moyettes avec des gerbes, au lieu de les faire avec des javelles.

À la place d'une javelle on tient debout une gerbe autour de laquelle on appuie, en leur donnant du pied, cinq ou six autres gerbes. Une septième gerbe coiffe le tout, et lorsqu'on juge que la récolte est assez mûre et assez sèche pour être rentrée, on envoie les voitures, et l'on n'a plus à se préoccuper du liage à une époque où tous les moissonneurs étrangers sont déjà partis. On reproche à ces dernières moyettes que, lorsque la pluie s'y insinue, il faut délier les gerbes pour les faire sécher. On a-t-on vu de pareils sinistres, bon Dieu ! et comment donc les moyettes dont on parle étaient-elles faites ? Une moyette bien construite ne se laisse pas pénétrer par la pluie ; et, en tout cas, si parfois une moyette de gerbes doit être dé faite pour être mise à sécher, la perte de temps est bien moindre que lorsqu'il faut étendre une moyette de javelles également mouillée.

DIRECTION DE L'EXPLOITATION.



À surveillance du chef de l'exploitation rural doit être incessante pendant le mois d'août : dans la plupart des contrées, de nombreuses moissons sont à couper ou à rentrer, et déjà il faut s'occuper des labours qui prépareront la campagne prochaine. Outre les déchaumages et autres labours à commander, il faut songer à faire faire bientôt des transports de fumier, de chaux, de marne ; dans beaucoup de lieux, à commencer des récoltes dérobées, des fourrages, des pépinières ; à faire des défrichements ; à exécuter le rouissage du chanvre et du lin ; à acheter des moutons pour pâturer les chaumes et commencer bientôt l'engraissement. L'examen des travaux des moissonneurs payés à la tâche, le règlement de leurs comptes, les soins que deman-